

Ce serait une politique populaire, et si le gouvernement en veut la preuve, je puis lui mentionner le fait que plusieurs conseils municipaux d'Ontario votent certaines sommes pour l'entretien des bataillons organisés dans leurs comtés. Cela prouve l'intérêt que ces conseils portent à ces bataillons, et leur disposition à se conformer au sentiment populaire. En effet, s'ils ne croyaient pas être d'accord avec le sentiment public, ces conseils ne protégeraient pas ainsi ces bataillons de volontaires.

Je puis citer l'exemple du comté d'York, où se trouve mon district électoral. Bien que le conseil de ce comté passe pour le plus avare et le plus riche de la province d'Ontario, ses membres ont plus d'une fois voté des sommes d'argent pour le bataillon du comté. C'est la meilleure preuve qui puisse être donnée qu'un tel changement serait populaire, et que cette dépense additionnelle serait approuvée par le peuple.

J'espère donc que, durant la présente année, et aussi l'année prochaine, si c'est possible, le gouvernement mettra dans les estimations un crédit suffisant pour soumettre aux exercices tous les volontaires du Canada.

M. BARRON : Je ne suis pas dans la position de l'honorable préopinant ; je représente une division rurale où il y a un bataillon, mais je puis dire aussi au ministre de la milice qu'il règne un vif mécontentement parmi les volontaires de mon district, parce qu'ils ne sont pas appelés annuellement à s'exercer. Nous ferions tout aussi bien de nous dispenser de faire la dépense requise pour l'entretien d'une organisation rurale, si les bataillons ne sont pas appelés à s'exercer tous les ans. Le mode actuel a pour résultat d'obliger les officiers, à l'appel de leur bataillon, de parcourir les campagnes, de chercher des recrues pour pouvoir tenir le camp. Puis, avant que de nouveaux exercices soient commandés, ceux qui étaient dans les rangs ont quitté le service et il faut de nouveau les remplacer par de nouvelles recrues. Voilà ce qui cause du mécontentement parmi les bataillons de la campagne. Une chose est bien certaine, c'est que si les bataillons ruraux ne sont pas exercés tous les ans ou, au moins, tous les deux ans, les crédits votés pour les bataillons sont de l'argent gaspillé et jeté à l'eau.

Le général LAURIE : Je ne puis partager entièrement l'avis de mon honorable ami, qui vient de prendre la parole. Je considère que les bataillons de la campagne sont merveilleusement bien dressés, si l'on tient compte du temps qu'ils sont capables de donner au service. Je n'hésite pas à le dire ; mais je dirai aussi qu'il est très injuste que les officiers et soldats des corps ruraux soient appelés seulement une fois tous les deux ans, ou tous les trois ans, parce que cela les place dans une position très désavantageuse, comparée à la position de leurs camarades des villes.

En jetant les yeux sur les estimations, nous voyons que la dépense totale pour la milice se monte à \$1,288,000, dont \$250,000 sont dépensés pour les volontaires, et la balance, environ un million, pour faire fonctionner la rouage au moyen duquel les hommes qui reçoivent \$250,000 sont exercés.

Telle est la situation. Pour cette somme, l'instruction militaire est donnée à 20,000 hommes. Si vous dépensez \$150,000 de plus, vous pourriez exer-

cer 40,000 hommes. Vous pourriez ainsi doubler votre corps de volontaires, en ajoutant simplement cette faible somme au crédit considérable que vous votez pour la milice—crédit considérable si on le compare au nombre d'hommes enrôlés.

Je crois donc devoir appuyer ceux qui ont parlé sur ce sujet, et insister, moi aussi, pour que les bataillons ruraux soient exercés tous les ans. Il importe beaucoup au pays que ces bataillons qui se sont montrés si prompts à entrer en campagne, en 1885, et les années précédentes, soient tenus dans le meilleur état possible.

M. HESSON : J'approuve entièrement tout ce qui a été dit en faveur des bataillons ruraux, parce qu'il est de la plus haute importance pour le Canada que ces bataillons reçoivent l'appui et l'encouragement du gouvernement. Comme l'a dit l'honorable monsieur qui vient de parler, on dépense beaucoup plus pour faire fonctionner le rouage militaire que pour l'instruction des hommes qui embrassent patriotiquement la carrière de soldat. Comme plusieurs honorables députés l'ont dit, il est très difficile d'inspirer aux jeunes gens l'esprit et l'enthousiasme qui doivent régner dans le régiment, et cette difficulté provient du fait que ces jeunes gens n'ont que quelques jours d'exercices pendant l'année, et qu'ils ne sont pas, non plus, traités aussi libéralement qu'ils le devraient. Je crois que l'on devrait dépenser plus pour nos volontaires, ou que le pays devrait les traiter plus généreusement.

Je sais que, dans les comtés de l'Ouest d'Ontario, on est généralement d'avis que les volontaires sont mal payés. Plusieurs comtés contribuent même à leur entretien, en sus de l'octroi du gouvernement. Cela ne se voit pas dans tous les comtés, vu que tous ne sont pas aussi généreux les uns que les autres ; mais je regrette que ce ne soit pas partout la coutume, comme je regrette aussi que le gouvernement ne paie pas mieux ces hommes. L'on devrait se rappeler que c'est le patriotisme seul qui pousse ces jeunes gens à quitter souvent des emplois lucratifs pour aller s'exercer pendant douze jours de l'année. Les bataillons ruraux ont à lutter contre plusieurs désavantages sérieux, et j'espère que le gouvernement confiera au ministre de la milice assez de fonds pour améliorer leur condition.

On a soulevé la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux abandonner une moitié des bataillons ; mais je crois qu'il serait très peu sage de réduire notre force de volontaires dans le but d'épargner une faible somme d'argent. La somme de \$100,000 peut paraître considérable ; mais lorsque nous considérons qu'il s'agit d'organiser dans notre pays une armée suffisante pour protéger son honneur, ou le noyau d'une grande milice nationale, il me semble que le devoir du gouvernement est de procurer les fonds suffisants pour maintenir les corps de volontaires déjà organisés.

Je suis convaincu que la meilleure partie de notre milice se trouvera parmi les bataillons ruraux, lorsque leurs services seront requis. Ces bataillons se composent d'hommes qui peuvent supporter beaucoup de fatigue, qui sont doués d'un très grand courage, et dont l'expérience de la vie des champs les rend particulièrement aptes aux devoirs militaires. Se montrer avare à l'égard de notre milice, serait très peu sage de la part du gouvernement.